



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Monsieur Léon Gloden
Ministre des Affaires intérieures

32, rue Hugo Gernsback
L-1652 Luxembourg

Luxembourg, le 21 juillet 2025

Objet : Projet de loi n°8513 modifiant : 1° la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ; 2° la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État – Amendement parlementaire

Monsieur le Ministre,

Par la présente je vous remercie bien cordialement de votre courrier du 25 juin 2025, par lequel vous avez sollicité l'avis du Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises au sujet de l'amendement unique au projet de loi n°8513, adopté par la Commission des Affaires intérieures le 11 juin 2025.

L'amendement sous revue ne donne lieu à aucune remarque de la part du SYVICOL.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Elisabeth Becker
Secrétaire (contreséing)

Emile Eicher
Président